

## Conseil d'établissement 2020-2021

Mercredi 2 décembre 2020

À 18 h 15, en virtuel sur Zoom

---

### ORDRE DU JOUR

- |     |  |                   |
|-----|--|-------------------|
| 1.  | <b>Prise des présences et vérification du quorum</b>   | <i>1 minute</i>   |
| 2.  | <b>Questions du public</b>   | <i>10 minutes</i> |
| 3.  | <b><u>Adoption</u> de l'ordre du jour</b>  | <i>1 minute</i>   |
| 4.  | <b>Lecture et <u>adoption</u> du procès-verbal du 28 octobre 2020</b>  | <i>5 minutes</i>  |
| 5.  | <b>Reddition de comptes 2019-2020 - <u>Suivi</u></b>   | <i>5 minutes</i>  |
| 6.  | <b>Budget annuel de l'établissement – <u>adoption</u></b>  | <i>5 minutes</i>  |
| 7.  | <b>Règles de régie interne – <u>adoption</u> (<i>suivi d'une séance antérieure</i>)</b>  | <i>10 minutes</i> |
| 8.  | <b>Liste des fournitures du préscolaire (Établissement des principes d'encadrement du coût des documents et approbation de la liste de matériel d'usage personnel – pour l'an prochain) – <u>Approbation</u></b> | <i>5 minutes</i>  |
| 9.  | <b>Photo scolaire (renouvellement de contrat) – <u>consultation</u></b>  | <i>5 minutes</i>  |
| 10. | <b>Enseignement des programmes des cours d'éducation à la sexualité 2020-2021 – <u>approbation</u></b>   | <i>5 minutes</i>  |
| 11. | Activités spéciales de Noël/du congé des Fêtes – <u>approbation</u>  | <i>5 minutes</i>  |
| 12. | Planification de la consultation obligatoire auprès des élèves – <u>planification</u>  | <i>10 minutes</i> |
| 13. | Formation obligatoire des membres des CÉ - <u>suivi</u>  | <i>2 minutes</i>  |
| 14. | Rapports et informations   | <i>25 minutes</i> |
|     | 14.1.Direction   |                   |
|     | 14.1.1. Conférences virtuelles   |                   |
|     | 14.1.2. Inscriptions 2021-2022   |                   |
|     | 14.1.3. Covid-19   |                   |
|     | 14.1.4. Critères d'inscription 2021-2022 du CSSMB  |                   |
|     | 14.2.Service de garde  |                   |
|     | 14.3.Membres enseignants   |                   |
|     | 14.4.Comité de parents du CSSMB  |                   |
|     | 14.5.Fondation Saint-Clément   |                   |
|     | 14.6.OPP   |                   |
|     | 14.7.Comités divers  |                   |
| 15. | Suivi au procès-verbal   | <i>20 minutes</i> |
| 16. | Correspondance reçue   | <i>10 minutes</i> |
|     | 16.1.Création d'un corridor sécuritaire/sanitaire sur St-Clare   |                   |

16.2. Levée de fonds pour l'achat de purificateurs d'air

16.3. Estimation du temps d'écran en classe

17. Questions diverses

5 minutes

17.1. Activités thématiques de Noël et du temps des Fêtes

17.2. Système d'alerte pour tous les votes par courriel

18. Levée de la séance

Heure de levée prévue: 20h30

Prochaine rencontre : le mercredi 27 janvier 2021 à 18h15 en virtuel.

## 1. Prise des présences et vérification du quorum

Rôle	Nom	Présent	Absent
Présidente	Karine Barrette	X	
Vice-présidente	Claudie Vigneault	X	
Trésorier	Ping Lu	X	
Secrétaire	Etienne Chabot	X	
Déléguée au comité de parents CSSMB	Tania Naim	X	
Membres enseignants	Emanuelle Afonso-Huot	X	
	Leonie Lambert	X	
	Ginette Gauthier	X	
	Véronique Matteau	X	
	Marie-Ève Meilleur Prud'homme	X	
Personnel de soutien	Geneviève Gauthier	X	
Direction	Nathalie Houle	X	
Direction adjointe	Mélanie Béland	X	
Membre parent substitut	Carlie Déjoie	X (arrivée à 18h10)	
	Nathalie Gignoux	X	
	Caroline Decaluwe	X	
	Marie-Claude Marcil		X
	Stéphanie Robichaud		X
Membres de la communauté	Claire Vallès	X (arrivée à 18h21)	
	Maya Chammas	X	
Membres du public	Sophie Séguin	X	
	Maria Reit	X (arrivée à 18h41)	

La présidente souhaite la bienvenue à tous les membres et ouvre la séance à 18h15, après vérification du quorum. Les membres présents à l'ouverture de la séance formant le quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

## **2. Questions du public**

---

Mme Sophie Seguin, membre du public, soulève la question de groupes d'élèves qui passent parfois plusieurs récréations consécutives à l'intérieur. Tout en exprimant son souhait pour que tous les élèves aient accès à des récréations à l'extérieur, surtout en période de pandémie où la question des aérosols est abordée, Mme Seguin se demande si des options pour maximiser le temps à l'extérieur pour tous les enfants lors des récréations ont été étudiées. Elle offre également son aide en cas de besoin.

La direction indique qu'un comité Cour d'école se penche sur la situation et présente en bref les raisons qui expliquent la situation actuelle. Elle ajoute que l'équipe-école continue à travailler pour améliorer la situation.

Un membre enseignant mentionne que les périodes de récupération sont importantes et que toute solution envisagée ne devrait pas diminuer ces périodes.

## **3. Adoption de l'ordre du jour**

---

L'ordre du jour a été envoyé aux membres à l'avance par courriel.

Des membres demandent d'ajouter les points suivants :

14.1.4 : Critères d'inscription 2021-2022 du CSSMB

17.2 : Système d'alerte pour tous les votes par courriel

Avec les modifications souhaitées, l'adoption de l'ordre du jour est :

Proposée par : Ginette Gauthier

Appuyée par : Tania Naim

Adoptée à l'unanimité.

## **4. Lecture et adoption du procès-verbal du 2 décembre 2020**

---

Le procès-verbal du 2 décembre 2020 a été envoyé aux membres à l'avance par courriel.

Un membre demande la correction suivante :

7.2 : que le terme "Santé publique" soit changé par "Centre de services scolaire".

Avec la modification souhaitée, l'adoption du procès-verbal est :

Proposée par : Emanuelle Afonso-Huot

Appuyée par : Marie-Ève Meilleur Prud'homme

Adoptée à l'unanimité.

## **5. Reddition de comptes 2019-2020 — Suivi**

---

La direction présente le budget 2019-2020, qui a été communiqué aux membres du CÉ par courriel à l'avance.

Parmi les faits saillants du budget d'environ 1.9 million de dollars, un surplus apparaît pour un item lié aux activités pédagogiques ou éducatives n'ayant pas eu lieu à cause de la fermeture des écoles due à la pandémie. Un déficit d'environ de 10% s'explique notamment par le fait que la fermeture des écoles a entraîné l'arrêt des revenus tirés du paiement des frais de service de garde. La rémunération des employés du service de garde était quant à elle maintenue.

Les déficits seront épongés par le gouvernement, tel que le CSSMB le confirmera sous peu.

Un membre parent demande si l'équipe du service de garde pouvait jouer un rôle de soutien différent auprès de l'école en cas de nouveau confinement.

La direction explique que c'est le CSSMB qui est responsable de communiquer avec les différents groupes syndicaux afin de déterminer les possibilités. La priorité demeure la pédagogie, qui requiert un niveau de connaissance spécifique.

Numéro de résolution : 20 201 202  
Proposée par : Tania Naim  
Appuyée par : Leonie Lambert  
Adoptée à l'unanimité.

## **6. Budget annuel de l'établissement — adoption**

---

La direction mentionne que le budget 2020-2021 a été acheminé par courriel à l'avance. Il avait été adopté lors de la séance du CÉ de juin 2020. Certaines modifications doivent être apportées.

Suite à une question d'un membre sur le point 15 029 (10 455 \$), la direction explique qu'il s'agit de frais d'inspection d'installations dans les cours d'école. Ces 10 000 \$ de salaires pour des spécialistes, tels des architectes par exemple, ne peuvent être utilisés pour l'installation de nouvelles structures.

La direction confirme à un membre que le point 15 024 inclut les conférences communiquées aux parents dans l'Écho de l'ESCO.

Un membre demande si des mesures peuvent être transférées d'une année à l'autre, et le cas échéant, si certaines ont été transférées de l'année dernière.

La direction indique que des fonds des mesures suivantes ont été transférés de l'an dernier :

- fonds de perfectionnement des enseignants
- stagiaires
- insertion professionnelle

- aménagement de la cour d'école
- libération des élèves handicapés ou en difficulté

pour une somme de 14 341 \$.

Un autre membre demande si la mesure 30 391 pour les fonds Covid a été complètement utilisée ou s'il est possible de l'utiliser pour l'ajout de surveillant, notamment. La direction répond qu'une révision a été effectuée et qu'aucun surplus n'est disponible.

Proposée par : Leonie Lambert  
 Appuyée par : Emanuelle Afonso-Huot  
 Adoptée à l'unanimité.

## **7. Règles de régie interne — adoption (suivi d'une séance antérieure)**

La présidente rappelle que le document a été envoyé aux membres par courriel à l'avance avec l'ajout d'une mention sur la possibilité de tenir les séances aux virtuelles au besoin.

Des suggestions ont été proposées par des membres via courriel, visant à optimiser le déroulement des séances. Sans être formellement ajoutées aux Règles de régie interne, la présidente souhaite que celles-ci soient notées dans le présent procès-verbal et s'engage à tout mettre en œuvre pour qu'elles soient respectées.

- Annoter l'ordre du jour du CÉ afin d'indiquer les points prioritaires, non déplaçables et les placer en début de séance ;
- S'assurer que les points prioritaires soient ceux qui ont à être adoptés ou approuvés par le CÉ ;
- Faire parvenir, par écrit, les corrections (qui ne modifient pas le sens du texte) au procès-verbal, aux membres de la direction et à la présidente, et ce, préalablement à la rencontre ;
- Envoyer les questions à la présidente du CÉ si parmi les documents envoyés certains suscitent des questionnements ou semblent avoir besoin de précision ;
- Réserver les commentaires et les discussions à la rencontre du CÉ ;
- Octroyer d'une à deux prolongations de 15 minutes, de façon exceptionnelle, lorsque le point ne peut pas être remis et que les règles de constitution de l'ordre du jour ont été respectées ;
- Nommer chaque année un gardien du temps dès la première rencontre et indiquer la façon de procéder par écrit ;
- Lorsque nous sommes en mode virtuel, effectuer le vote grâce à une application permettant le vote secret afin de respecter le processus démocratique ;
- Demander le vote secret pour l'accord des prolongations de séance.

La présidente précise toutefois que mis à part le vote pour les prolongations des séances qui sera automatiquement effectué en secret, tel que demandé par des membres, les autres votes seront à main levée à moins d'une demande d'un membre, soit à l'avance par courriel ou encore en cours de séance. Elle ajoute également que la tenue de votes secrets requiert du temps supplémentaire et qu'elle remercie les membres de leur compréhension à cet effet.

Proposée par : Véronique Matteau  
Appuyée par : Emanuelle Afonso-Huot  
Adoptée à l'unanimité.

## **8. Liste des fournitures du préscolaire (Établissement des principes d'encadrement du coût des documents et approbation de la liste de matériel d'usage personnel — pour l'an prochain) — Approbation**

---

La liste des fournitures scolaires a été envoyée à l'avance aux membres par courriel, à laquelle s'ajoute un document mis à jour par la direction et qui est présenté aux membres en séance.

Mme Afonso-Huot présente les documents suivants :

- Liste de matériel pédagogique
- Liste des fournitures scolaires

Elle explique que chaque enseignant prévoit le matériel pour sa classe, certaines classes ayant préféré le cahier d'exercices *Mali et moi*, ce qui explique la différence de coût entre certaines d'elles.

Les membres sont informés de la possibilité d'une augmentation du prix de l'agenda, en fonction de la quantité commandée. Une réflexion est présentement en cours sur la conservation de l'agenda papier versus le passage à un agenda électronique.

Proposée par : Leonie Lambert  
Appuyée par : Ping Lu  
Approuvée à l'unanimité.

## **9. Photo scolaire (renouvellement de contrat) — consultation**

---

La présidente rappelle que le fournisseur actuel était nouveau à l'ESCO cette année et propose de signer à nouveau pour un an, de manière à lui donner la chance d'effectuer les modifications souhaitées. Elle invite les membres à exprimer leurs commentaires sur la question, afin qu'ils soient acheminés au fournisseur par la suite.

Des membres parents soulignent l'excellent service après vente, selon lequel des familles insatisfaites de certaines photos ont été invitées gratuitement à une séance de reprise dans les studios. Pour le choix du fond, qui revenait à l'école, les membres parents regrettent que la température n'ait pu permettre la prise de photos à l'extérieur, mais souhaitent que les fonds blanc ou très foncés soient exclus pour l'an prochain.

Des membres enseignants sont déçus des angles et des poses, et soulignent que la prise de photos était très rapide, laissant trop peu de temps pour placer les enfants adéquatement.

La direction a apprécié l'efficacité avec laquelle le fournisseur a transmis les photos électroniques

des élèves de manière à les intégrer dans le système de l'école.

Il est entendu que Mme Lambert prendra en charge la rédaction des points à améliorer et que le contrat sera renouvelé pour 1 an.

L'équipe-école contactera le fournisseur pour donner les commentaires.

## **10. Enseignement des programmes des cours d'éducation à la sexualité 2020-2021- approbation**

---

Les tableaux ont été communiqués aux membres à l'avance par courriel.

La direction explique que le contenu provient du MEES et que c'est la troisième année que le programme est en place. Cependant, le programme prévu en 2019-2020 n'a pas été couvert au complet, dû à la Covid.

À chaque niveau est associé un programme de 5-10 heures, adapté au développement de l'enfant. Les 5-10 heures sont réparties par petits blocs tout au long de l'année, en lien avec la matière couverte en classe.

Un membre parent demande si: 1 — une infirmière est impliquée dans l'enseignement ; 2 — s'il y a des titulaires moins confortables avec le sujet ; 3 — si une formation est offerte chaque année pour les titulaires ou autres membres de l'équipe-école.

La direction offre les réponses suivantes :

1. L'infirmière scolaire n'est disponible que pour le troisième cycle en cette matière, donc l'ESCO ne peut bénéficier de ses services.
2. Aucun titulaire n'a exprimé un inconfort cette année. M. Guillaume St-Jean, TES, est disponible pour soutenir les enseignants et enseignantes dans cette tâche.
3. Des outils de formation sont offerts aux enseignants qui le désirent.

Un membre parent s'interroge à savoir si des parents ont mentionné de l'inconfort?

La direction explique que très peu de parents ont signalé une inquiétude vis-à-vis le programme et qu'un accompagnement avec les parents est alors mis en place pour encadrer et leur expliquer le programme. Aucun parent n'a demandé d'exclure son enfant du programme.

Proposée par : Ginette Gauthier  
Appuyée par : Marie-Ève Meilleur Prud'homme  
Approuvée à l'unanimité.

## **11. Activités spéciales de Noël/du congé des Fêtes — approbation**

---

Mme Béland indique que l'information sur la collecte de denrées apparaît dans l'Écho de l'ESCO. Le 8 et 9 décembre, des bacs seront disposés devant l'entrée des clôtures pour le ramassage de biens, qui seront récoltés par Mme Tamara Momcilovic, de l'organisme Promis. Un courriel sera envoyé aux parents avec des suggestions de dons.

Proposée par : Emanuelle Afonso-Huot  
Appuyée par : Karine Barrette  
Approuvée à l'unanimité.

## **12. Planification de la consultation obligatoire auprès des élèves — planification**

---

Mme Ginette Gauthier explique qu'un élève de 4e année de chaque classe fera partie du comité de liaison. Un horaire de rencontre a été établi :

- Janvier : rencontre des élèves du Comité de liaison avec Mme Houle et Mme Ginette Gauthier afin de connaître l'objectif de la démarche.
- Février : rencontre avec Mme Houle, Mme Ginette Gauthier et Mme Barrette.
- Mars : rencontre avec le CÉ.
- Avril à juin : rencontres ponctuelles au besoin pour l'exécution.

Les questions soumises aux enfants auront probablement été choisies au préalable, afin d'optimiser l'encadrement de l'exercice.

## **13. Formation obligatoire des membres des CÉ — suivi**

---

La présidente rappelle aux membres qu'ils devaient prendre connaissance des capsules 2 à 4 de la formation obligatoire des membres des CÉ.

Au lieu d'utiliser du temps précieux des séances pour visionner les capsules et lire les fiches ensemble, il est entendu qu'une déclaration devra être remplie par les membres à la fin de l'année pour signaler que les formations indiquées tout au long de l'année ont été suivies.

## **14. Rapports et informations**

---

### **14.1. Direction**

---

#### **14.1.1. Conférences virtuelles**

---

La direction explique qu'à défaut de pouvoir offrir des conférences en présentiel aux parents, à cause de la pandémie, un programme de cinq conférences virtuelles seront offertes gratuitement aux familles de l'ESCO ainsi qu'aux membres de l'équipe-école, au coût total de 1658\$ pour l'établissement.

Les sujets sont les suivants :

- Stress et anxiété chez nos enfants
- Intimidation et cyberintimidation
- TDAH : miser sur les forces de mes enfants
- Douance : Défi et potentiel
- Encadrement sain et l'autorégulation

Le conférencier M. Alain Pelletier offrira également une autre conférence virtuelle sur l'intimidation, suite à l'appréciation de la conférence tenue l'année dernière.

#### 14.1.2. Inscriptions pour l'année 2021-2022

---

La direction informe les membres qu'une rencontre d'information virtuelle de type portes ouvertes pour les inscriptions pour l'année 2021-2022 aura lieu le 26 janvier 2021, à 18h. La rencontre contiendra notamment des photos et vidéos destinés aux nouveaux parents. M.Guy Paquet se joindra à la rencontre. Tous les parents sont les bienvenus.

L'accueil et l'évaluation des enfants devraient se faire en présentiel.

#### 14.1.3. Covid-19

---

La direction mentionne qu'il n'y a eu aucun cas depuis la dernière rencontre. Elle remercie les parents de tous les élèves pour leurs efforts et collaboration.

#### 14.1.4. Critères d'inscription 2021-2022 du CSSMB

---

La direction réfère les membres au document qui leur a été acheminé au préalable, à titre d'information. Aucune question n'est soulevée. Un membre avait fait parvenir à la direction par courriel des coquilles ou petites erreurs de référence dans le document. La direction les transmettra au CSSMB pour révision.

### 14.2. Service de garde

---

Mme Geneviève Gauthier informe les membres des points suivants :

- Depuis le 10 novembre, 74 parents qui participent au service HopHop, qui semble très apprécié.
- Le service de garde note une hausse de participation aux journées pédagogiques, soit 84 enfants et 87 enfants pour les plus récentes.
- Les thèmes des prochaines journées pédagogiques sont les suivantes : vendredi 4 décembre : thème des Fêtes ; mardi 15 décembre : carte de souhaits et bonhommes de pain d'épice ; mercredi 6 janvier : activité extérieure (raquette dans la cour).

- Plusieurs communications seront envoyées aux parents pour le temps des Fêtes.
- Les inscriptions au service de garde pour les journées des 17-18-21-22 décembre sont limitées aux travailleurs des services essentiels et seront reçues jusqu'au 11 décembre 2020.
- Suite à une question d'un membre, Mme Gauthier explique que les enfants qui fréquenteront le service de garde lors de ces journées de classe virtuelle ne pourront suivre le programme de classe.
- Suite à une question d'un membre à savoir s'il y avait eu des cas de non-paiement des frais de service de garde, avec les difficultés financières que peut entraîner la pandémie, Mme Gauthier confirme que le taux de non-paiement est effectivement plus élevé. Aucun avis n'a toutefois été envoyé, même si une sollicitation peut être acheminée.

Au nom de tous les parents, un membre parent remercie Mme Gauthier et son équipe pour la vidéo de présentation qu'elles ont préparée pour les familles de l'ESCO. Ce travail est très apprécié par les membres parents du CÉ.

Pour faire suite à la question de l'horaire des journées de classe virtuelle soulevé sous ce point, un membre parent demande à la direction d'expliquer l'horaire prévu. La direction indique que les parents recevront un avis par courriel avec les détails :

- 8h30 à 10h30 : blocs de 60 minutes avec le titulaire
- 10h30 à 10h50 : récréation
- 10h50 à 12h : spécialistes (blocs de 30 minutes)
- 12h à 13h : diner
- 13h à 14h : spécialistes (blocs de 30 minutes)
- 14h à 14h20 récréation

Des appareils technologiques seront disponibles au besoin. Une période de cueillette du matériel technologique est prévue le 16 décembre 2020 entre 14h et 16h. Le retour du matériel devrait se faire le 22 décembre entre 14h et 16h. Un contrat est utilisé afin de préserver l'état des équipements.

### 14.3. Membres enseignants

Mme Meilleur Prud'homme aimerait recevoir l'aide de parents pour couvrir des livres de classe. Mme Houle va transférer la demande au bénévole en charge de la bibliothèque.

Mme Meilleur Prud'homme informe les membres que deux ateliers sont en préparation pour les élèves de première année, soit le Cosmodôme et un autre atelier virtuel.

### 14.4. Comité de parents du CSSMB

La présidente rappelle aux membres que le rapport de la déléguée au Comité de parents du CSSMB leur a été acheminé avec les autres documents au soutien de la séance et se retrouvera à l'Annexe I du procès-verbal de la présente séance.

La prochaine séance du Comité de parents du CSSMB aura lieu le 10 décembre 2020.

Aucune question n'est soulevée par les membres.

#### 14.5. Fondation Saint-Clément

La présidente rappelle aux membres que le rapport de la Fondation leur a été acheminé avec les autres documents au soutien de la séance et se retrouvera à l'Annexe II du procès-verbal de la présente séance.

Un membre parent exprime un profond désaccord en lien avec la présence de fonds résiduels importants au sein de la Fondation, et ce, depuis trois ans, ainsi qu'avec les positions face à ces fonds, telles que communiquées dans le rapport de la Fondation soumis aux membres au soutien de la présente séance. Les sommes récoltées, mais non encore dépensées, doivent être utilisées diligemment mais très rapidement, dans les meilleurs délais, afin de soutenir les élèves et les titulaires. Le parent souligne que les projets peuvent être variés tels la technologie, des meubles modulaires actifs, etc., en autant que cela reflète les représentations faites aux donateurs lors des différentes campagnes.

Mme Vallès, de la Fondation Saint-Clément, indique être en accord avec la nécessité de dépenser l'argent dès cette année, les sommes étant disponibles, à condition que les dépenses soient effectuées en lien avec les thématiques mises de l'avant par la Fondation.

Mme Houle suggère comme possibilité l'achat de 120 Chromebook pour les groupes de 4e année, afin d'assurer que les élèves présents il y a trois ans puissent bénéficier des dons avant leur départ. Elle mentionne avoir le support des enseignants pour continuer le virage technologique. Des membres soutiennent le concept du virage technologique mais préféreraient peut-être voir une répartition des outils dans les divers niveaux.

La présidente demande qu'un plan détaillant des projets et leurs coûts afin d'utiliser la totalité des sommes soit élaboré par l'école avec la participation des enseignants et présenté à la prochaine rencontre du CÉ. Ces projets devront être en lien avec les priorités communiquées lors des campagnes des trois dernières années.

#### 14.6. OPP

Compte tenu du contexte actuel, aucune information n'est à rapporter.

#### 14.7. Comités divers

La présidente rappelle aux membres que les rapports du Comité sur la sécurité autour de l'école et du Comité sur les activités parascolaires leur ont été acheminés avec les autres documents au soutien de la séance. Les travaux de ces deux comités avancent bien.

Le Comité sur la diversité a seulement deux membres pour l'instant, mais a commencé ses réflexions

lors d'une première rencontre et espère que d'autres personnes se joindront dans les semaines à venir.

Le Comité d'évaluation du traiteur n'a reçu qu'une candidature, et le parent a déjà soumis quelques suggestions. Le processus d'évaluation du traiteur actuel et des analyses d'autres fournisseurs potentiels nécessite des travaux soutenus durant plusieurs semaines et donc la participation d'environ trois parents en plus des membres de l'équipe-école. Malheureusement, si le nouvel appel à tous ne résulte pas en l'ajout de parents pour ce comité, la démarche devra être reportée à l'année scolaire 2021-2022.

Pour le Comité des usagers du service de garde, un deuxième parent vient d'accepter de participer au groupe. La LIP prévoit la participation de trois à cinq parents. Il est espéré qu'un autre parent communique son intérêt suite à la nouvelle invitation qui vient d'être transmise dans l'Écho de l'ESCO.

## **15. Suivi au procès-verbal**

---

La présidente rappelle aux membres que le document de suivi au procès-verbal leur a été acheminé avec les autres documents au soutien de la séance et se retrouvera à l'Annexe III du procès-verbal de la présente séance. Des échanges s'ajoutent concernant les points suivants :

- Il est entendu que la lettre de félicitations destinée à Mme Isabelle Champagne pour l'obtention de son prix sera acheminée telle que rédigée sous la forme de projet communiqué avec les documents au soutien de la séance.
- Un membre parent souligne que la consigne de ne pas utiliser les sacs à dos au quotidien entraîne des inconvénients pour de nombreuses familles. On remarque des différences entre les classes et l'arrivée de l'hiver et de ses accessoires risque de compliquer encore plus les déplacements. Un membre ajoute également que les agendas et autres cahiers qui ne peuvent être transportés dans un sac risquent de s'abîmer avec les intempéries.

Plusieurs membres enseignants mentionnent qu'il y a plusieurs avantages à ne pas avoir de sac à dos tous les jours, car cela diminue notamment la charge transportée par les enfants. Les accessoires d'hiver peuvent être portés par les enfants au lieu d'être transportés et les cahiers ne devraient voyager qu'un ou certains jours par semaine.

- Un membre parent revient sur la question soulevée ce soir par le membre du public, soit le fait que cinq groupes passent toutes les récréations des matinées et après-midis dans des zones intérieures, et ce pour cinq jours consécutifs. Le membre remercie pour ses efforts le comité Cour d'école qui se penche sur la situation. En parlant au nom des autres membres parents et d'autres parents de l'école, le membre soumet qu'il est essentiel que tous les enfants fassent les récréations à l'extérieur lorsque le temps le permet, surtout en temps de pandémie. Des parents ont exprimé leur insatisfaction et demandent à ce que l'école continue à réfléchir à des options. Comme dernière alternative, il serait à tout le moins préférable que des rotations aient lieu chaque jour ou aux deux jours plutôt qu'à chaque semaine uniquement.

La déléguée au Comité de parents du CSSMB ajoute que la question a été soumise au DG afin de savoir s'il y a des recommandations en la matière et dans le but de connaître des pistes de solution utilisées par d'autres écoles qui font face à des problématiques similaires.

*À 20h34, un vote secret pour une prolongation de quinze minutes est tenu, accordé à la majorité, avec deux abstentions.*

## **16. Correspondance reçue**

---

### 16.1. Création d'un corridor sécuritaire/sanitaire sur St-Clare

La présidente a reçu une communication suggérant la création d'un corridor sécuritaire/sanitaire sur St-Clare, en face de la porte des maternelles. La proposition sera transférée au Comité sur la sécurité aux abords de l'école.

### 16.2. Levée de fonds pour l'achat de purificateurs d'air

Des parents ont demandé s'il était possible d'organiser des levées de fonds pour l'achat de purificateurs d'air en classe.

La direction explique que la demande doit être adressée à la CSSMB, puisque c'est le centre de services scolaire qui est responsable de l'installation ou non de tel équipement et qui doit donner son feu vert, le cas échéant.

La direction ajoute toutefois que l'ESCO s'est portée volontaire auprès de la CSSMB afin d'être une école témoin pour effectuer des tests sur la qualité de l'air. Quatre échantillons d'air ont été prélevés pour mesurer le CO<sub>2</sub> et ces tests touchent les différentes zones de l'école, soit l'ancienne partie, l'agrandissement permanent de même que la section des modulaires. Les résultats devraient être remis vers le 16 décembre 2020.

Entretemps, la priorité est mise à maximiser la quantité d'apports d'air frais par échange d'air via l'ouverture des fenêtres.

### 16.3. Estimation du temps d'écran en classe

Suite à un article paru récemment dans les médias, un parent a demandé s'il était possible de connaître le temps d'écran des enfants à l'école et d'en informer les familles, afin de pouvoir l'ajuster en conséquence à la maison.

Des membres enseignants expliquent que le temps d'écran est très variable d'un niveau à l'autre, d'un titulaire à l'autre et même d'une semaine à l'autre dans une même classe. Les parents sont invités à communiquer directement avec l'enseignant de leur enfant pour obtenir plus d'informations.

## **17. Questions diverses**

---

### **17.1. Activités thématiques de Noël et du temps des Fêtes**

---

Mme Béland explique les activités prévues pour le temps des Fêtes, notamment :

- déjeuner pyjama avec repas type boîte à lunch gracieusement offert par l'école
- visite du Père Noël qui passera à l'extérieur de l'établissement
- bingo virtuel
- couronnes et autres décorations.

Plusieurs activités seront au rendez-vous pour les élèves selon leur niveau.

### **17.2. Mode d'alerte pour la demande d'un vote par courriel**

---

Ce point est soulevé par un membre suite aux votes récents demandés par courriel dans un délai très court. Il se demandait s'il était possible possible d'instaurer un système de communication de type Whatsaap ou autre pour informer rapidement les membres du CÉ de la tenue d'un vote par courriel qui s'effectuerait entre deux séances de CÉ.

La prolongation tirant à sa fin, la présidence invite les membres à réfléchir à cette question et à lui faire parvenir des suggestions de tels systèmes, le cas échéant.

## **18. Levée de la séance**

---

La séance est levée à 20h51.

Proposée par : Tania Naim  
Appuyée par : Marie-Eve Meilleur Prud'homme  
Adoptée à l'unanimité.

Prochaine rencontre : le mercredi 27 janvier 2021 à 18 h 15 en virtuel.



## ANNEXE I

### **Rapport de la déléguée au Comité de parents du CSSMB par Tania Naim présenté pour le CÉ du 2 décembre 2020**

Une réunion du Comité de parents du CSSMB s'est tenue le 12 novembre 2020. Lors de cette rencontre, des questions ont été soumises au DGA M. Richard Guillemette:

1- Sur la gestion de la Covid, en date du 12 novembre 2020 :

- Il y a environ 433 élèves infectés sur 75 000.
- Il y a environ 110 membres du personnel infectés.
- Il y a environ 5242 élèves placés en isolement, soit autour de 220 groupes.
- Les pourcentages entre les niveaux primaire et secondaire ne sont pas très différents.
- Parmi les quartiers chauds, on retrouve : Outremont, LaSalle, Lachine, St Laurent

2- Pour la ventilation:

- Depuis le 20 août 2020, on a nettoyé les diffuseurs et les grilles de retour d'air de toutes les écoles et bâtiments du CSSMB;
- Dès le 24 août, les filtres d'air ont été changés.
- L'inspection des systèmes de ventilation a été fait au complet et le rapport a été remis au ministère.
- Le CSSMB a reçu un montant approximatif de 800 000\$ pour les systèmes de ventilation, somme qui concerne davantage les écoles secondaires.
- La consigne est d'ouvrir les fenêtres 3 fois par jour, pour 10 minutes (matin, midi, soir). Pour la suite, le CSSMB attend les prochaines nouvelles du ministère.

3- Pour le plomb:

Le CSSMB a déposé tous les résultats au ministère et c'est ce dernier qui les annoncera, probablement avec un montant dédié aux correctifs nécessaires, le cas échéant.

4- Consultation:

Des sous-comités ont été créés.

5- Il y aura des ouvertures de classes de maternelle 4 ans.

6- Le Comité de parents a procédé à une révision des règles de régie interne.

7- École EVA (enseignement à distance)

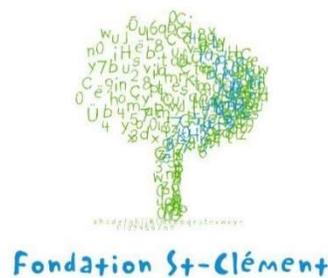
Lors d'un tour de table à ce sujet, la situation se passe très bien dans l'ensemble, mais comporte des difficultés pour les enfants EHDAA.

8- La séance a été levée à 22h45.

-----  
Une réunion du Conseil d'administration du CSSMB s'est tenue le 10-11-2020. Lors de cette rencontre, il a été notamment question des points suivants :

- La future école primaire attendue à Mont-Royal comporterait 3 classes au préscolaire et 26 au primaire.
- En 2017, une première demande avait été refusée.
- En 2018, une deuxième demande a été soumise, qui a été autorisée en juin 2019.
- Il y a environ 1800 jeunes scolarisés à Mont-Royal, avec une fluctuation d'environ 50-100 enfants par année.
- Pour les inscriptions en fonction de la population, les projections du gouvernement sont de 5ans au primaire et 10 ans au secondaire.
- Une école d'environ 30 locaux est attendue à Outremont.
- Une grande école secondaire est attendue à Saint-Laurent, pour un budget d'environ 50 million de dollars.
- Le déficit de 2019-2020 ne peut être reporté à l'année 2020-2021.
- Le CSSMB affiche une perte approximative de 10.124 millions de dollars, soit environ 8 millions pour le SDG et 2 millions pour les services de diners. Le gouvernement couvrira plus de 8 millions alors le déficit du CSSMB est à 2 millions.
- Les chiffres transmis lors des rencontres sont approximatifs.

## ANNEXE II



### Fondation Saint-Clément / année 2020-2021 Rapport pour réunion CÉ du 2 décembre 2020

---

#### **Point de situation au 26 novembre 2020 :**

**La campagne régulière** de récolte de dons 2020 est terminée. Au 26 novembre 2020, 36099 \$ de dons ont été récoltés. A comparer aux 29600 \$ récoltés à la fin de la campagne 2019, c'est 18% de plus que l'an dernier, et une grande satisfaction !!

**La campagne d'huile d'olive** a commencé le 23 novembre jusqu'au 10 décembre. Pas de dégustation comme l'an dernier ni de livraison à l'école, les commandes seront directement livrées à domicile. Le tarif en tient compte, et la Fondation a pris une partie du coût de livraison en charge, en particulier pour les commandes à l'unité pour ne pas trop impacter le tarif unitaire. Nous espérons faire au moins autant qu'en décembre 2019 où 840 bouteilles avaient été commandées... A suivre...

**Vous trouverez ci-dessous** les réponses aux questions que se pose le CÉ suite à l'annonce de l'existence d'un surplus dans les comptes de la Fondation pour l'ESCO :

1. quel est le résultat final de la campagne pour l'ESCO et le comparatif avec l'an dernier ?

[Voir ci-dessus.](#)

2. est-ce que tous les sous de l'an dernier ont bien été dépensés?

Non mais presque. le bilan au 30 juin 2020 est de :

total dons : 58019 \$

total dépenses + frais : 53448 \$

balance exercice 2019-2020 : + 4572 \$

balance au 30 juin 2020 : + 68994 \$

Se rappeler que l'an dernier a été tronquée, et nous avons malgré tout eu la chance d'engager tous les projets et les dépenses avant la fermeture des écoles mi-mars 2020. C'est un des objectifs de la Fondation d'engager les dépenses le plus tôt possible pour que les enfants en profitent le plus tôt possible également.

3. depuis quand y a-t-il un surplus (est-ce bien 3 ans?)

Le surplus existe depuis 3 années.

4. sommes-nous sûrs de tout dépenser cette année ? quelles mesures prises pour y arriver?

A la question : tous les projets prévus cette année seront-ils engagés : Oui c'est en cours. Le projet sportif est en attente de la validation de la CSSMB pour être engagé.

A la question : dépenser tout le surplus cette année : Non.

Nous avons engagé 80000 \$ de projets (comparé à 54000 \$ de projets l'an dernier soit une *augmentation de budget de +67%*) alors que le total des dons est autour de 60000 \$ par an.

Nous réfléchissons dès à présent aux projets de l'an prochain, en intégrant dans nos réflexions ce paramètre de surplus à utiliser.

**Message des membres de la Fondation Saint-Clément :**

Professeurs, membres de la direction et du personnel, nous comptons sur vous pour continuer à nous envoyer vos témoignages et des photos sur les bienfaits des projets mis en place grâce à la Fondation. Ces derniers nous servent de support pour communiquer sur le groupe Facebook de la Fondation, les pages internet et les communications pendant la campagne. Parlez-en à vos

collègues, vous êtes nos meilleurs relais sur le terrain ! Vous nous permettrez aussi de travailler sur les idées de projets pour 2021-2022.

Témoignages à transmettre à Mme Houle qui fait suivre, un grand merci par avance !

A suivre !

Claire, responsable ESCO pour la Fondation Saint-Clément



## ANNEXE III

### Conseil d'établissement 2020-2021

#### 5. Suivi au procès-verbal

#### Document annexé au procès-verbal de la séance du 2 décembre 2020

##### 15.1 Dénonciation d'intérêt

Suite à sa nomination comme membre de la communauté lors de la séance du 30 septembre 2020, Mme Maya Chammas a remis le formulaire de dénonciation d'intérêt complété à la direction

##### 15.2 Mode de consultation des élèves dans les conseils d'établissement

Lors de la réunion du 12 novembre 2020, la déléguée au Comité de parents du CSSMB a de nouveau vérifié avec d'autres écoles si des modes de consultation des élèves avaient déjà été établis. Aucun mode ne semble avoir été décidé pour le moment.

Après la vérification convenue, un membre enseignant présentera au point *Planification de la consultation obligatoire auprès des élèves* de l'ordre du jour de la séance du 2 décembre des idées des titulaires de 4<sup>e</sup> année pour la consultation des élèves.

##### 15.3 Qualité de l'eau – site web du ministère

Après vérification auprès du CP, la déléguée au Comité de parents du CSSMB a été informée que les résultats des tests portant sur la qualité de l'eau, réalisés plus tôt cette année, seraient déposés directement sur le site web du ministère, à un moment qui n'a pas encore été déterminé.

Les résultats des tests portant sur la ventilation seront aussi mis en ligne de la même façon.

Pour l'instant, rien n'indique que les directions d'établissement seront informées de la mise en ligne des résultats. La déléguée au Comité de parents du CSSMB se propose donc de demander à chaque CP si les résultats sont désormais disponibles.

##### 15.4 Fiches photos et site web – présentation de l'équipe du service de garde

La vidéo présentant les membres de l'équipe du service de garde est désormais en ligne sur le site web de l'école <https://esco.ecolemontroyal.com/equipe-ecole/#1452795087652-3a12300b-ad01>. Elle a également été diffusée à tous les parents via l'Écho de l'ESCO du mois de novembre. Nous remercions l'équipe du service de garde pour tout ce travail.

Compte tenu que l'année scolaire est déjà bien entamée, il est proposé que le projet de fiche photo (remise à chacun des élèves afin de présenter le membre de l'équipe associé à la classe de celui-ci) soit reporté à la rentrée 2021-2022.

##### 15.5 Atelier sur le lavage de mains

L'idée a reçu un accueil favorable des enseignants lors de l'assemblée générale du 3 novembre 2020. La direction a donc fait l'achat de deux ensembles et l'atelier sera coordonné dans les classes participantes.

### **15.6 Activités intégrées et sorties éducatives**

Lors de l'assemblée générale du 3 novembre 2020, l'équipe-école a conservé sa préférence à se concentrer sur l'avancement des savoirs essentiels et à utiliser le temps de classe à cette fin en priorité, compte tenu de la situation actuelle.

Le sujet est donc reporté à la séance du CÉ de janvier 2021.

### **15.7 Sous-comités de travail**

Suite à l'invitation envoyée à tous les parents de l'ESCO et à certaines discussions entre parents : deux personnes ont manifesté leur intérêt à participer au Comité des usagers du service de garde, deux pour le Comité sur la diversité, une seule pour le Comité d'évaluation du traiteur, trois pour le Comité de la sécurité aux abords de l'ESCO et trois pour le Comité sur les activités parascolaires.

Une nouvelle invitation sera lancée aux parents via l'Écho de l'ESCO de décembre concernant le Comité des usagers du service de garde (1 à 3 parents manquants), le Comité sur la diversité et le Comité d'évaluation du traiteur.

Compte tenu de l'ampleur de la tâche qui attend le Comité d'évaluation du traiteur et de l'échéancier serré que ses travaux nécessitent, il est impératif que le comité reçoive la participation d'au moins deux à trois parents, en plus de l'aide fournie par les membres de l'équipe-école. Dans le cas contraire, il est proposé que l'évaluation du traiteur soit reportée à l'année scolaire 2021-2022.

Les rapports des comités seront généralement acheminés aux membres du CÉ avec les autres documents au soutien des séances.

### **15.8 Déneigement de la cour**

La direction a reçu la confirmation du CSSMB qu'il était possible de laisser tout au long de la saison hivernale la neige tombée sur place et être pressée au sol par les élèves qui joueront dans la cour.

Cette approche a reçu de façon unanime la faveur de l'équipe-école. La direction vérifiera si une portion de la cour d'école doit être déneigée afin de permettre le stationnement des véhicules d'urgence.

### **15.9 Accès à d'autres zones extérieures pour les récréations/Augmentation du nombre de groupes à l'extérieur**

Depuis la séance du 28 octobre 2020, le statu quo demeure avec une zone intérieure pour le 2<sup>e</sup> cycle et 4 zones intérieures pour le 1<sup>er</sup> cycle.

Les pistes de solution suivantes n'ont pas été retenues par le Comité cour d'école, qui gère désormais la question des zones pour les récréations:

- l'ajout de récréations décalées en avant-midi et en après-midi;
- l'ajout d'espaces extérieurs supplémentaires : espace gazonné sur Mitchell, Parc Dakin, espace de stationnement du personnel situé près de la rue Algonquin;
- une rotation plus fréquente des zones, à chaque récréation, à chaque jour ou aux deux jours.

Des membres parents manifestent leur déception face au maintien de zones intérieures pour les récréations, et les rotations aux semaines.

### **15.10 Communications avec le SPVM**

La présidente a communiqué avec l'agent sociocommunautaire du poste de quartier 26 affecté à l'ESCO, Mme Marie-Pier Boucher. Elle a notamment informé cette dernière de la création du nouveau comité sur la sécurité aux abords de l'école, ainsi que de certaines problématiques remarquées sur les artères situées aux pourtours de l'ESCO. L'agent Boucher veillera à relayer l'information aux agents affectés à la sécurité routière du secteur.

En ce qui a trait au maintien de la brigadière au coin Mitchell et St-Clare, l'agent Boucher a indiqué que cette discussion relève de postes plus hauts dans la hiérarchie du poste de quartier, notamment du

Lieutenant Rodrigue à qui la présidente avait parlé plus tôt cet automne. Cette dernière a effectué un suivi auprès du Lieutenant à cet effet. Le Lieutenant Rodrigue a confirmé lors d'un appel le 27 novembre 2020 que la brigadière en poste au coin de St-Clare et de Mitchell serait maintenue.

#### **15.11 Lettre de félicitations à Mme Isabelle Champagne**

Tel que convenu lors de la dernière séance, la présidente a rédigé un projet de lettre de félicitations à l'endroit de Mme Isabelle Champagne concernant le prix reçu cet automne. Le projet de lettre est acheminé aux membres avec les documents au soutien de la séance du 2 décembre 2020, pour adoption avant l'envoi.

#### **15.12 Politique du voyageur des sacs à dos**

Compte tenu du fait que le CSSMB maintient à ce jour sa directive de minimiser les allers-retours du matériel entre la maison et l'école, la direction conserve sa recommandation de limiter le voyageur fréquent des sacs d'école, malgré l'ajout des accessoires d'hiver.

#### **15.13 Communication explicative de l'analyse en cas de Covid aux parents**

La déléguée au Comité de parents du CSSMB a vérifié lors d'une rencontre de ce dernier s'il était possible d'émettre aux parents une communication explicative additionnelle portant sur le processus d'analyse en cas de Covid dans une école. Une telle communication n'est pas possible.

Il existe toutefois des liens présentés sous forme de foires aux questions et qui pourraient fournir des informations complémentaires à celles que connaissent déjà les familles, notamment celui-ci :

<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/reponses-questions-coronavirus-covid19/questions-reponses-education-famille-covid-19/>

Les parents peuvent en tout temps s'adresser à la direction de l'ESCO. Si des questions subsistent, il est également possible de soumettre les questions au CSSMB.

#### **15.14 Exercice de feu**

Tel que communiqué dans l'Écho de l'ESCO du mois de novembre 2020, une pratique de sortie rapide a été effectuée par les titulaires avec leurs groupes respectifs, à tour de rôle afin de respecter les règles sanitaires. Le service des incendies ainsi que le CSSMB ont suggéré une telle démarche.

#### **15.15 Lettre au ministre de l'Éducation**

Suite à la séance du 28 octobre dernier, certains développements sont survenus concernant l'envoi d'une lettre sur la surpopulation des écoles primaires au ministre Roberge, dont certains auraient pu influencer la décision prise quelques jours auparavant. La présidente a préféré informer les membres de ceux-ci rapidement plutôt que d'attendre à la séance du 2 décembre, d'autant plus que l'ESCE et l'Académie souhaitaient agir rapidement et procéder à un envoi d'une journée à l'autre.

Suite à la prise de connaissance des éléments nouveaux, la présidente a fait un appel au vote secret de 24 heures via la plateforme Survey Monkey, pris à la majorité.

Les 3 options étaient les suivantes, sachant qu'un vote avait été pris le 28 octobre dernier en faveur de l'envoi d'une lettre commune avec les autres écoles:

A- Cosigner la lettre avec l'Est et l'Académie, telle/ou très similaire à celle qui était jointe et procéder à son envoi le 6 novembre 2020, soit le jour-même de la fin du vote;

B- Envoyer 3 lettres distinctes, une par école, sachant que celles de l'Est et de l'Académie seront envoyées vers le 6 novembre 2020. Celle de l'ESCO aurait pu contenir les statistiques qui devaient être obtenues du CSSMB au plus tard le 9 novembre 2020, et aurait été envoyée au ministre au plus tard le 10 novembre 2020.

C- Aucune de ces réponses, et ne plus envoyer de lettre de la part du CÉ de l'ESCO avant le 2 décembre 2020, malgré le vote tenu le 28 octobre 2020 et l'envoi des lettres de l'ESCE et de l'Académie le 6 novembre 2020.

Des membres ont échangé des commentaires par courriel.

Le 6 novembre 2020, les membres du CÉ ont été informés par courriel des résultats suivants :  
À l'heure de fermeture du vote, 8 réponses avaient été reçues:

5 avaient choisi l'option A  
1 avait choisi l'option B  
1 avait choisi l'option C  
1 s'était spécifiquement abstenu

3 membres n'avaient pas voté.

Comme la majorité des réponses s'était prononcée en faveur de l'option A, Comme cette décision est alignée au vote tenu en séance ordinaire le 28 octobre dernier, il a été résolu de procéder à l'envoi de la lettre commune co-signée par les présidences de l'ESCE, de l'Académie et de l'ESCO le 6 novembre 2020.

L'envoi a bien été fait le 6 novembre 2020, par courriel.

#### **15.16 Pétition à l'Assemblée nationale sur la construction d'une nouvelle école**

Une rencontre virtuelle entre l'Association de parents de Mont-Royal (APMR), le député M. Pierre Arcand, M. le maire de Mont-Royal Philippe Roy et M. Dominic Bertrand, directeur général du CSSMB, s'est tenue le 6 novembre 2020 au sujet du problème de la surpopulation des écoles primaires francophones de Mont-Royal.

Vers le 13 novembre 2020, l'une des démarches qui a résulté de cette rencontre est l'organisation d'une pétition électronique, coordonnée par l'APMR, pour laquelle un maximum de signatures devaient être recueillies d'ici le 23 novembre 2020. Il était prévu que la pétition, disponible sur le site de l'Assemblée nationale <https://www.assnat.qc.ca/fr/exprimez-votre-opinion/petition/Petition-8683/index.html>, soit présentée par M. Arcand avant la pause des Fêtes débutant le 11 décembre, d'où le calendrier serré.

Compte tenu de la courte échéance pour recueillir les signatures nécessaires et à la lumière du lien direct entre cette communication et le bien-être des élèves et des équipes-écoles, l'APMR a demandé la collaboration des établissements ESCE, ESCO et Académie afin que l'on puisse acheminer un lien vers la pétition aux familles fréquentant nos écoles. Les présidences ont convenu de soumettre aux CÉ, pour vote urgent, la proposition d'acheminer le lien vers la pétition aux familles.

Afin de simplifier la démarche, l'APMR avait mis en ligne le 13 novembre 2020 la page <http://www.apmr.ca/pétition> qui présentait le lien vers la pétition, une mise en contexte, une description des enjeux et les informations sur les personnes qui pouvaient signer. À noter que toute personne possédant une adresse électronique, qui est en âge de comprendre le texte et qui habite au Québec, pouvaient signer la pétition.

Le 13 novembre 2020, les membres du CÉ ont ainsi été invités à voter secrètement dans les 24 heures sur la proposition suivante via la plateforme Survey Monkey, proposée par Mme Karine Barrette et appuyée par Mme Tania Naim:

- Qu'un lien vers le site de la pétition électronique coordonnée par l'APMR et portant sur la surpopulation des écoles primaires francophones de Mont-Royal soit envoyé dans les meilleurs délais aux familles des élèves fréquentant l'ESCO.

Au moment de la fermeture du vote, le 14 novembre 2020 à midi, les réponses suivantes avaient été reçues:

- 4 en faveur
- 1 en opposition
- 3 absentions enregistrées

3 membres votants n'avaient pas soumis de vote à l'heure de fermeture. À noter qu'un vote a été soumis après l'heure de fermeture prévue, mais n'a pas été comptabilisé, afin de respecter la règle annoncée.

Comme la majorité des membres votants qui ont pris position sur la proposition sont en faveur de l'envoi de la pétition aux familles, la proposition est adoptée, selon les résultats présentés ci-haut.

Le 16 novembre 2020, un message et le lien pertinent a été envoyé aux parents de l'ESCO via courriel, avec un rappel le 20 novembre 2020.

### **15.17 Vote sur des modifications au calendrier scolaire**

En raison du changement au régime pédagogique par le ministère, en lien avec la pandémie, les écoles ont consulté leurs équipes afin de déterminer les points suivants :

1. Les dates de fin et de début d'étape (étant donné qu'il y en a deux et non plus trois).
2. Les dates de rencontre des parents (étant donné qu'il y a deux bulletins et non plus trois et que la remise du 1er bulletin est fixée au 22 janvier 2021).
3. L'ajout de trois journées pédagogiques au calendrier scolaire à des fins de formation et de planification d'enseignement à distance.

La direction a rencontré le Comité de participation des enseignants et des enseignantes (CPEE), puis a consulté l'assemblée générale des enseignants à la suite des recommandations du CPEE. Voici ce qui en résulte, à l'unanimité :

1. L'étape 1 se terminerait le 6 janvier, journée pédagogique. L'étape 2 débiterait le 7 janvier.

2. Une rencontre de parents se tiendrait le 19 novembre en soirée et le 20 novembre en matinée, comme convenu au calendrier scolaire existant. Une autre rencontre de parents aurait lieu le 4 février en soirée et le 5 février en matinée. (En plus de ces dates, les enseignants s'entendent pour proposer des moments de rencontres durant les journées dans la semaine du 16 au 20 novembre, dans la mesure où ils sont disponibles pour ce faire, si des parents ne sont pas disponibles aux moments communs. Il en serait de même pour la rencontre de février.)

3. Les trois journées d'enseignement converties en journées pédagogiques ministérielles seraient les suivantes : le mardi 15 décembre, le mercredi 27 janvier et le jeudi 25 mars.

Le 9 novembre 2020, un vote rapide a été demandé aux membres du CÉ en raison d'un changement récent au régime pédagogique par le ministère, en lien avec la pandémie. Les membres avaient jusqu'au vendredi 13 novembre à midi pour vote secrètement, via la plateforme Survey Monkey.

***La question était la suivante : Votez-vous en faveur des modifications proposées au calendrier scolaire 2020-2021?***

---

Des membres ont échangé des commentaires par courriel.

Le 10 novembre 2020, les 11 votes avaient déjà été enregistrés, soit 10 votes en faveur des modifications proposées, 1 vote en opposition, 0 abstention.

Les parents de l'ESCO ont ainsi été informés de ces modifications par courriel le 11 novembre 2020.